

SEANCE DU 22 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le Lundi 20 Juin, à 19 h 35 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Christine DUBOIS – Maire.

PRÉSENTS

Mesdames MAUDENS Karine
PIAT Sylvie

Messieurs ADAMO Jacques
CEPEDA Christophe
de l'ESTANG du RUSQUEC Guillaume
FORTIN Jean-Luc

ABSENTS EXCUSÉS

Madame CHEMIT Dominique – pouvoir à Christine DUBOIS
Monsieur de la BRETONNIERE Laurent – pouvoir à Jean Luc FORTIN

ABSENTS NON EXCUSÉS

Madame GAUTIER Hélène
Monsieur BERTHEL Christophe

Nomination d'un secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc FORTIN

1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 18 MARS 2016

Le compte rendu de la séance du 18 Mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

2°) VALIDATION DU RAPPORT DE LA CLET (MONTANTS DES TRANSFERTS DES COMPETENCES)

Madame le Maire présente au conseil le rapport de la CLET (Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges) du 11 Avril 2016.

La CLET s'est réunie afin d'évaluer les nouveaux transferts de charges dus à l'entrée de trois nouvelles communes au sein de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde et à la prise d'une nouvelle compétence « Culture ».

Le montant du transfert de charges pour la commune de Mauchamps reste identique aux années précédentes soit 22 643,85 €

Le conseil municipal après délibération a voté à l'unanimité.

3°) ARRETE PREFECTORAL SUR LA PRISE DE COMPETENCES DES SYNDICATS DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT

Madame le Maire explique que nous avons reçu une notification pour accord de l'arrêté du 27 Avril 2016 portant projet de fusion sur la prise de compétence des syndicats des Eaux et de l'Assainissement.

Madame Christine DUBOIS propose au conseil un avis défavorable.

Après délibération, le conseil municipal vote l'avis défavorable à l'unanimité.

4°) REPARTITIONS DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire précise que différents conseillers sont membres des bureaux des associations*. A ce titre ils ne pourront participer aux votes des subventions afférentes à leurs associations.

1°) Les subventions et dotations affectées au compte 6574 sont les suivantes :

- CVEM (Centre de Voltige Equestre) 500 € - 8 votes Pour
- Amicale Campusienne des Loisirs 500 € - 9 votes Pour

- Enfants de Merimanjaka 500 € - 8 votes Pour
- Association Sportive Campusienne 500 € - 7 votes Pour

* CVEM : Karine MAUDENS

Enfants de Merimanjaka : Jean-Luc FORTIN

ASC : Christophe CEPEDA et Jacques ADAMO

Le conseil municipal a décidé de remettre au vote lors de la modification budgétaire au prochain conseil municipal, une subvention exceptionnelle au CVEM, sous condition que les finances le permettent et que le Club obtienne un podium au Championnat de France qui se déroule cette année en Juillet au Mans.

Il est décidé également de faire un don à l'institut Marie-Curie de 50 € - 9 votes Pour

2°) subvention au compte 657362

- CCAS : 3 000 € - 9 votes Pour

Répartition acceptée

5°) QUESTIONS DIVERSES

1. Les cirques avec animaux

Madame le Maire explique que nous avons eu la visite du collectif CCE²A (Collectif Contre l'Expérimentation et l'Exploitation Animales).

Ils nous demandent d'interdire les cirques avec animaux pour que les communes de Juine et Renarde soient en accord avec la réglementation suivante :

- Articles L 214-1 et R 214-17 du Code Rural
- Articles L 521-1 et R 654-1 du Code Pénal

Après délibération, le conseil municipal approuve par 7 voix pour et 2 abstentions

Madame le Maire lève la séance à 19 h 55